

Les Cahiers des Dix



1642

Victor Morin, LL.D., M.S.R.C.

Numéro 7, 1942

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1079851ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1079851ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morin, V. (1942). 1642. *Les Cahiers des Dix*, (7), 45–82.

<https://doi.org/10.7202/1079851ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

1642

Par VICTOR MORIN, LL.D., M.S.R.C.

I — LA « FOLLE » ENTREPRISE

Grande était l'excitation au port maritime de La Rochelle en ce mois de mai 1641. Un jeune halluciné avait réuni trente-sept paysans français et devait s'embarquer avec eux sur deux mauvais bateaux pour aller s'établir à l'aventure dans un pays lointain, perdu dans les brumes d'un océan sans fin, couvert de neiges éternelles et peuplé de Sauvages féroces. Les gens bien informés disaient que même une demoiselle de bonne famille, oubliant sa faiblesse et les dangers, sinon les pudeurs de son sexe, avait offert son concours pour soigner les malades et les blessés de cette aventureuse expédition, tandis que deux prêtres allaient y risquer leur vie pour la conversion des infidèles. La rumeur ajoutait qu'un autre départ devait se faire en même temps de Dieppe et que trois femmes s'étaient jointes à cette recrue.

N'y avait-il pas lieu d'empêcher cette désertion du sol de France, de s'opposer à ce suicide concerté de parents et d'amis fanatisés par de sublimes fous qui voulaient les conduire à leur perte au mépris du bon sens ?

Mais le chef de l'entreprise n'était pas homme à se laisser intimider. C'était un jeune officier de trente ans, du nom de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, qui s'était retiré du service actif de l'armée et qui avait spontanément offert son concours pour exécuter un projet dont M. Jérôme Le Royer de la Dauversière, percepteur des tailles de Sa Majesté, lui avait fait part en vue de la fondation d'une colonie dédiée à la Vierge Marie dans l'Île de Montréal; rien ne pouvait prévaloir contre sa détermination. Quant à la demoiselle de bonne famille, elle se nommait Jeanne Mance et avait décidé de consacrer sa vie au soin des malades.

M. de Maisonneuve prit place à bord d'un des navires avec vingt-cinq compagnons et un prêtre qui se rendait chez les Ursulines de Québec, mais la vétusté de ce voilier qui faisait eau de toutes parts et les fureurs d'une mer démontée l'obligèrent à revenir trois fois au port. Jeanne Mance monta sur l'autre bateau avec douze colons, sous la protection du Père Laplace, de la Compagnie de Jésus, et la recrue de Dieppe partit à son tour avec dix colons, dont deux emmenaient leurs femmes auxquelles une jeune fille s'était jointe malgré tous les efforts qu'on avait faits pour l'en empêcher.

La traversée fut pénible. On peut s'en imaginer les souffrances lorsqu'on songe à l'accommodation rudimentaire de ces « coquilles de noix » de 200 tonneaux mesurant à peine 90 pieds de longueur sur 24 de largeur, dans lesquelles il fallait entasser gens et bêtes, agrès et provisions, et qui se faisaient balloter pendant des mois sur une mer orageuse, en butte aux épidémies pestilentielles et nourris de mets répugnants, alors que nous trouvons encore le voyage fatigant sur nos palais flottants⁽¹⁾. Ce n'est qu'au mois d'août 1641 que le bateau de M. de Maisonneuve, battu de violentes tempêtes, put arriver à Québec où les deux autres l'avaient précédé.

La saison était trop avancée pour songer à s'établir aussitôt dans un pays vierge, aux approches de l'hiver; M. de Montmagny, gouverneur du pays de Nouvelle-France, ne manqua pas d'en démontrer tous les dangers et tenta de dissuader le jeune chef de persister dans sa « folle entreprise » en lui représentant que sa recrue courait le risque de se faire massacrer par les Sauvages dans un poste éloigné de tous secours, tandis qu'il pouvait s'employer avec beaucoup plus d'efficacité à fortifier l'établissement, chancelant mais viable, de Québec en existence depuis trente-trois ans. C'est alors qu'il reçut cette réponse digne d'un fondateur d'empire: « *J'ai reçu mission de venir en ce pays pour y faire un établissement sur l'île de Montréal*

(1) Lire à ce sujet le chapitre *En mer* du livre de M. l'abbé Albert Tessier *Ceux qui firent notre pays*, publié dans la collection du Zodiaque de 1935 et répété, avec détails encore plus réalistes, dans une conférence faite par son auteur au Cercle Universitaire le 14 novembre 1939.

et non pour délibérer; vous voudrez bien trouver bon que je remplisse ma tâche quand même tous les arbres de la forêt devraient se changer en autant d'Iroquois. »

Cette fière attitude ne manqua pas de produire un effet favorable sur le gouverneur qui s'y connaissait en hommes de valeur. Il voulut même accompagner le jeune commandant dans un voyage de reconnaissance car on conçoit aisément que celui-ci avait hâte de prendre possession de son futur établissement; le 15 octobre 1641, M. de Maisonneuve prenait donc pied sur cette pointe de terre, déjà signalée par Champlain, trente ans auparavant, comme étant remarquablement propice à la fondation d'une colonie et qu'il avait dès lors appelée « Place Royale. »

De retour à Québec, on travailla fébrilement aux préparatifs du futur établissement. Il fallait construire des barques à faible tirant d'eau pour transporter des colons et leurs biens à travers les bas-fonds du lac Saint-Pierre, préparer des tentes pour le logement provisoire, des provisions pour les premiers besoins de l'alimentation, en un mot pourvoir aux nécessités matérielles d'urgence jusqu'à ce qu'on fût en mesure d'aviser sur place.

Deux bienfaiteurs offrirent spontanément leur puissante collaboration: M. Pierre du Puisieux, riche armateur qui avait fait fortune aux Antilles, et Madame de la Peltrie, protectrice des Religieuses Ursulines, voulurent participer à ces préparatifs et même prendre part à la fondation.

Le 8 mai 1642, tout étant prêt pour le départ, une petite flottille de quatre embarcations, comprenant une pinasse à trois mâts, une gabarre à fond plat et deux barques, quittait le port de Québec à destination de Montréal. Elle portait le gouverneur de la Nouvelle-France M. de Montmagny, le fondateur de la nouvelle colonie M. de Maisonneuve, le Révérend Père Vimont, supérieur des Jésuites à la résidence de Québec, chargé de bénir le nouvel établissement, les bienfaiteurs M. du Puisieux et Madame de la Peltrie avec sa demoiselle de compagnie, Charlotte (Catherine) Barré, enfin Jeanne Mance

et cinquante-trois colons, dont quarante-huit hommes et cinq femmes, tous déterminés à s'établir dans cette terre nouvelle, en dépit des obstacles et des dangers de toutes sortes, pour l'ouvrir à la civilisation chrétienne sous l'égide de la Vierge Mère et le vocable de « Ville-Marie. »

II — LA FONDATION

Le voyage dura neuf jours; on remonta le fleuve à la voile et à la rame en s'arrêtant à l'heure des repas, ainsi que pour camper sur la grève le soir venu. L'émerveillement de ces paysans de la vieille France était grand de voir la puissante végétation de cette terre vierge où les arbres s'étaient développés sans entrave depuis des siècles, et les vastes prairies émaillées de fleurs inconnues d'eux; le gibier et le poisson étaient si abondants qu'ils suffisaient amplement à leur nourriture quotidienne sans qu'ils eussent à entamer leurs provisions.

Nous n'avons pas l'intention de reprendre ici le débat des dates d'arrivée de la colonie à Montréal au lieu choisi pour son établissement, et de la fondation officielle de cette ville; nous en avons publié une dissertation qui nous semble concluante aux fascicules de juin et juillet 1936 du *Bulletin des Recherches Historiques*. Il nous suffira de rappeler que les auteurs et témoins contemporains s'accordent à fixer l'arrivée de la recrue sur le sol de Montréal au samedi 17 mai 1642, et qu'en réfléchissant aux délais inévitablement entraînés par le débarquement du matériel et le dressage des tentes ainsi que les travaux préliminaires de construction et de décoration d'un autel pour la célébration de la messe solennelle de fondation, on ne peut raisonnablement assigner à cette cérémonie officielle d'autre date que celle du lendemain, dimanche 18 mai. Or, la date officielle de la fondation d'une ville doit-elle être attribuée au fait du débarquement sur son sol ou à la cérémonie officielle de sa dédicace? Il nous semble qu'il n'y a pas plus d'hésitation possible à ce

sujet qu'au fait d'assigner la date de construction d'un édifice à son inauguration, sinon à la pose de sa pierre angulaire, et non pas au creusage de sa fondation.

La *Relation* de 1642 déclare pourtant que :

« Le dix-septième de May de la présente année 1642, Monsieur le Gouverneur mit le sieur de Maison-neufue en possession de cette Isle, au nom de Messieurs de Montréal, pour y commencer les premiers bastimens; le R. P. Vimont fit chanter le Veni Creator, dit la Sainte Messe, exposa le Saint Sacrement, pour impêtrer du Ciel un heureux commencement à cet ourage; l'on met incontinent après les hommes en besogne; on fait un réduit de gros pieux pour se tenir à couuert contre les ennemis⁽²⁾. »

Observons cependant à ce sujet que les *Relations des Jésuites* étaient plutôt écrites pour les lecteurs européens à titre de « Lettres Edifiantes et Curieuses des Missions Etrangères » et qu'on s'y préoccupait beaucoup plus de relater les faits et gestes fervents des néophytes hurons que de préciser pour l'histoire les événements qu'on y consignait de temps à autre. Dans cet alinéa de huit lignes, le narrateur de la *Relation* de 1642 groupe une série d'actes qui se sont certainement répartis sur une période de plus de deux mois, et cela, sans changer la date initiale de cette phrase unique consacrée à la fondation de Montréal.

Cet établissement, dont tous les détails nous intéressent à un si haut degré, avait d'ailleurs si peu d'importance pour les missionnaires uniquement préoccupés de la conversion des infidèles qu'il n'est même pas fait mention, dans la *Relation* de 1641, du voyage préliminaire fait par M. de Maisonneuve à Montréal le 15 octobre de cette année. Ce n'est que dans la *Relation* de 1642 que cette omission est réparée dans un court alinéa qui précède immédiatement celui

(2) Cf. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1642, envoyée au R. P. Jean Filleau, Provincial de la Compagnie de Jésus de la Province de France, par le R. P. Barthélemy Vimont, de la mesme Compagnie, Supérieur de la Résidence de Kébec.*

que nous venons de citer, et encore, on y ignore complètement la participation de M. de Maisonneuve; on y mentionne simplement la présence « *de M. le Gouverneur, du Révérend Père Vimont, et de plusieurs autres personnes bien versées en la connaissance du pays* », si bien qu'on croirait qu'il s'agit tout simplement d'une excursion de chasse ou de pêche offerte par M. de Montmagny au Supérieur des Jésuites, à l'époque où le canard est le plus abondant; mais quant au principal intéressé . . . rien!

L'imprécision des dates indiquées par ces estimables missionnaires est surtout flagrante dans le fait que le premier acte inscrit au Registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de Ville-Marie par le Révérend Père Poncet, premier missionnaire en charge de la colonie, porte la date du 28 avril 1642, c'est-à-dire *trois semaines avant* l'arrivée de la colonie à Montréal, au lieu du 28 juillet, chiffre rectifié par la suite dans la Relation de cette même année, quand le narrateur en eut constaté l'erreur manifeste.

On nous dit: « La seule Relation contemporaine de la fondation de Montréal est celle du Père Vimont *qui en fut témoin oculaire* et qui la fixe au 17 mai ». Dût-on nous qualifier de blasphémateur, nous osons dire que la Relation de 1642 ne fut pas écrite par ce « témoin oculaire »; le fait que la participation du Père Vimont y est indiquée à la troisième personne nous le laisse déjà supposer, mais nous avons donné des preuves concluantes à l'effet contraire dans une communication faite à la Société Royale du Canada, au cours de sa réunion annuelle de 1942, sous le titre *Aux sources de l'histoire de Montréal*. Le narrateur de cette Relation n'était pas le Père Vimont, supérieur de la résidence de Québec, mais bien le Père Le Jeune qui avait continué la rédaction des Relations après avoir été remplacé par le Père Vimont à la supériorité de Québec, mais qui n'était pas présent à la fondation de Montréal, et qui écrivait ainsi sur des renseignements de *deuxième source* qu'il avait reçus du « témoin oculaire »; c'est pourquoi il a groupé sous la date du 17 mai tous les événements qui lui ont été racontés en bloc comme ayant eu lieu ce jour-là et

les jours suivants, de même qu'il y a réparé l'omission de la visite préliminaire du 15 octobre 1641 au site de Montréal, tout en oubliant, cette fois, d'y mentionner la présence importante de M. de Maisonneuve.

Dans une question de précision historique, il faut analyser les faits, comparer les textes, et faire les déductions qui s'imposent pour établir la recherche de la vérité. Aussi croyons-nous devoir nous en rapporter avec beaucoup plus de sûreté au récit du Sulpicien Dollier de Casson qui écrivit son *Histoire du Montréal* en 1673 sur le témoignage de M. de Maisonneuve, qu'il avait visité à Paris avant son départ pour la Nouvelle-France, sur celui de Jeanne Mance dont il fut directeur spirituel à l'Hôtel-Dieu de Montréal et sur ceux des nombreux colons de la première heure qui vivaient encore à cette époque et avec qui il était en contact quotidien. Tous ces « témoins oculaires » de la fondation avaient infiniment plus de raisons d'en préciser les dates, les divers événements et les moindres détails que le missionnaire qui n'avait fait qu'y passer.

On a admis sans discussion l'envolée oratoire du Père Vimont comparant l'établissement de Montréal au grain de sénevé qui se développera en un grand arbre et, cependant, les Relations des Jésuites n'en ont pas soufflé mot; ce n'est que dans l'*Histoire du Montréal* par Dollier de Casson qu'on trouve cette citation évidemment recueillie de la bouche des auditeurs présents à cette cérémonie. Pourquoi leurs souvenirs n'auraient-ils pas été aussi précis quant à la date exacte de la fondation?

La Soeur Marie Morin, annaliste de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui a vécu dans l'intimité de Jeanne Mance pendant dix ans, et M. Vachon de Belmont, auteur d'une *Histoire du Canada* écrite lorsqu'il était supérieur de Saint-Sulpice de 1713 à 1724, corroborent d'ailleurs la version de la messe de fondation à la date du 18 mai; M. Faillon, qui a fait une étude fouillée des premières années de la colonie en Canada, appuyée sur des documents et témoignages probants, en vient à la même conclusion.

Enfin, les fondateurs et membres de la *Société Historique de Montréal*, et en particulier les érudits Jacques Viger, l'abbé Verreau et le juge Baby qui font autorité, ont tranché cette question depuis longtemps; c'est la date du 18 mai qu'ils ont coulée en lettres de bronze sur le monument qui marque la fondation de Ville-Marie à l'occasion du 250^e anniversaire de cet événement⁽³⁾. Pourquoi revenir incessamment sur cette question en s'appuyant sur un texte imprécis que l'analyse des faits condamne?

Nous ne voulons pas insister plus que de raison; le fait essentiel est celui de la fondation, au milieu de difficultés et de dangers de toutes sortes, d'un établissement qui devait se développer un jour en une ville prospère. Que les fondateurs aient pris pied « quelque part sur l'île de Montréal » le 17 mai, et qu'ils aient célébré la naissance de la métropole du Canada à la « Place Royale » de Champlain, le lendemain 18 mai 1642, c'est ce qui est évident. A tous égards, nous leur devons un témoignage de reconnaissance et d'admiration bien mérité!

III — PREMIERS ETABLISSEMENTS

Les bornes d'un article de revue ne nous permettent pas de décrire les travaux multiples de la fondation et de l'épanouissement d'une colonie; nous devons donc nous limiter aux plus essentiels d'entre ceux qui ont marqué l'établissement de Montréal et dont les résultats se sont fait sentir jusqu'à nos jours.

Quatre d'entre eux s'imposent à notre attention: le *Fort* où notre ville a pris naissance, l'*Hôtel-Dieu* destiné aux soins des malades, la *Congrégation de Notre-Dame* pour les oeuvres éducationnelles de femmes, et la *Compagnie des Messieurs de Saint-Sulpice* pour la des-

(3) Ce monument se compose d'un obélisque dont la base est revêtue de quatre plaques de bronze qui portent les noms des fondateurs et les dates des principaux événements. Il fut d'abord érigé sur la Place d'Youville, au pied de la rue Saint-François-Xavier, puis transporté sur la Place Royale en 1941. C'est l'abbé Verreau, président de la Société Historique, qui en a rédigé les inscriptions.

serte du culte et l'instruction des garçons. Rappelons en quelques mots l'histoire de ces quatre établissements que nous pourrions en quelque sorte assimiler aux quatre murs de fondation de notre édifice.

Le Fort de Montréal. Les fondateurs ne tardèrent pas à se mettre à l'oeuvre. Il fallait songer en premier lieu à construire une enceinte défensive pour se protéger contre les attaques des Sauvages et M. de Maisonneuve jugea qu'il n'y avait pas d'endroit plus propice à cet effet que le plateau auquel Champlain avait donné le nom de « Place Royale » et qui formait un triangle de terre borné à l'est par le fleuve Saint-Laurent, au nord par la Petite-Rivière et en arrière par des marécages desséchés par la suite⁽⁴⁾. Il considérait en effet que, suivant l'art des fortifications européennes à cette époque, un fort entouré d'eau de toutes parts offrait un moyen de défense idéal contre les attaques de l'ennemi, mais nous verrons bientôt que, dans un pays inconnu, il est des facteurs naturels qui déjouent souvent tous les calculs.

Le fort ainsi construit en pieux appointis mesurait 320 pieds de côté; il renfermait une chapelle qui fut tout d'abord construite en écorce et plus tard en menuiserie, des logements pour le gouverneur, pour les missionnaires, pour les dames bienfaitrices et pour les colons, un magasin, une caserne et autres bâtiments qui furent graduellement érigés avec le temps. Lorsque M. d'Ailleboust arriva avec sa recrue, l'année suivante, il mit sa science des fortifications au service du gouverneur en construisant des bastions sur l'enceinte du fort pour la défense plus efficace contre l'ennemi.

On se croyait bien en sûreté lorsque, la veille de Noël de cette même année 1642, les eaux du fleuve Saint-Laurent et de la Petite-Rivière, grossies par des pluies continuelles, sortirent de leur lit et menacèrent d'engloutir le petit établissement. Elles avaient

(4) Ce triangle de terre est aujourd'hui borné par la rue de la Commune qui longeait la prairie destinée au pâturage des bestiaux le long du fleuve Saint-Laurent, par la Place d'Youville sous laquelle coule encore la rivière Saint-Pierre ou Saint-Martin qui a été canalisée à cet endroit, et par la rue Saint-Pierre qui longeait l'établissement des Frères Charon, plus tard occupé par les Révérendes Soeurs Grises.

déjà atteint la porte du fort lorsque M. de Maisonneuve, dans un geste de foi, fit voeu de porter une croix de bois sur ses épaules, à l'exemple du Sauveur du monde, jusqu'à la montagne voisine si le Ciel sauvait sa colonie de destruction. A peine avait-il fait cette promesse que la crue des eaux s'arrêta; elles se retirèrent insensiblement, et, le 6 janvier 1643, toute la population du fort se rendait à la montagne à la suite de son chef chargé d'une lourde croix de bois en accomplissement de son voeu. On ne connaît pas l'endroit précis de ce pèlerinage, les historiens contemporains s'étant contentés de dire que c'était « à une lieue du fort »; mais, outre l'imprécision ordinaire des mesurages indiqués dans les écrits de cette époque, il semble impossible que ce fût au sommet de la montagne, vu que les difficultés physiques du trajet auraient été trop grandes à surmonter. Ce devait être sur les premiers contreforts en mesurant une lieue de distance de l'établissement⁽⁵⁾.

Le côté est du fort se trouvait approximativement, d'après les plans de certains cartographes, dans le prolongement de la rue Saint-François-Xavier et le côté ouest dans celui de la rue Saint-Nicolas, tandis que suivant d'autres, ils s'étendaient de la rue du Port à la rue Saint-Pierre. La pointe de terre qui se trouvait au confluent de la Petite-Rivière avec le fleuve Saint-Laurent servit de cimetière; c'est là que fut inhumé Guillaume Boissier tué par les Iroquois le 9 juin 1643, et dont l'acte de sépulture est le premier qui soit noté dans les registres de Montréal.

Après la cession de l'île aux Messieurs de Saint-Sulpice, et

(5) La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a voulu perpétuer la mémoire de ce geste en érigeant, au sommet du Mont-Royal, une croix lumineuse qui semble s'élever dans le ciel lorsque la nuit est venue, comme autrefois de *Labarum* de Constantin. Elle est en fer boulonné, mesurant 103 pieds de hauteur, par 8 de diamètre et ses bras ont 32 pieds d'envergure; 120 ampoules électriques de 75 bougies, sur chacune de ses faces, la font distinguer à 30 milles de distance. Elle fut construite avec le produit de la vente d'un timbre spécial, grâce au concours des 85,000 enfants de la Commission Scolaire Catholique de Montréal à cette époque, et fut illuminée pour la première fois dans la nuit de Noël 1924. L'auteur de cet article était président général de la société à cette époque et il prit l'initiative de ce mouvement.

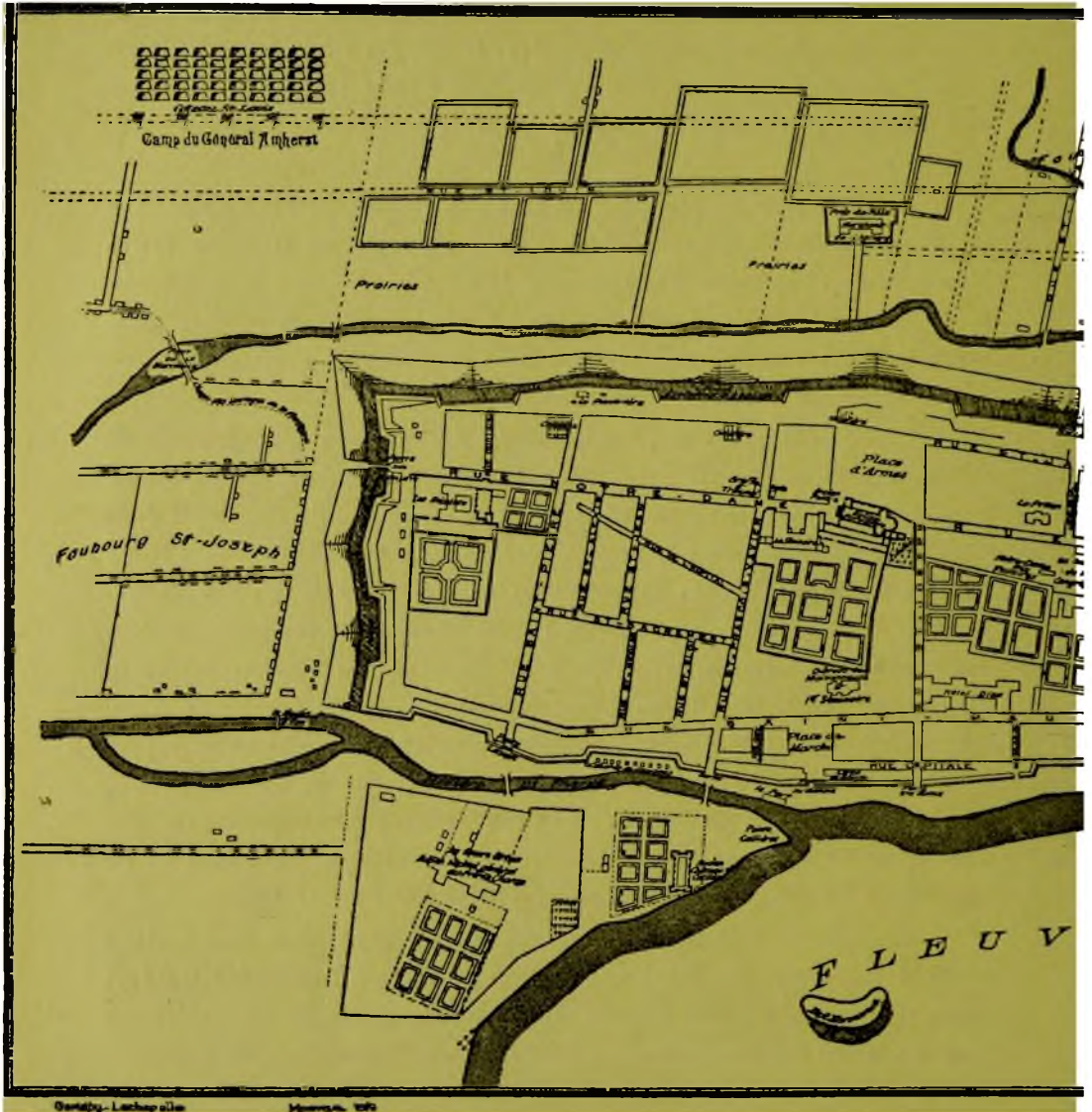
l'expansion de la ville au nord de la Petite-Rivière, l'enceinte et les bâtisses du fort furent démolies; le terrain fut ensuite cédé au gouverneur de la ville, Hector de Callières (1684-1698) qui y érigea son manoir, et c'est de là que cet endroit prit le nom de *Pointe-à-Callières*.

L'Hôtel-Dieu de Montréal. Avant son départ de France, Jeanne Mance avait eu plusieurs entrevues avec Madame de Bullion, veuve d'un ancien contrôleur des finances de Sa Majesté, qui s'était fortement intéressée au projet de fonder un hôpital dans la colonie naissante et qui lui avait même remis, sous le secret de l'anonymat, une certaine somme d'argent à cette intention.

Les travaux urgents d'installation du fort avaient fait différer l'exécution de cette entreprise, mais lorsque M. Louis d'Ailleboust de Coulonge arriva, le 15 août 1643, avec une importante recrue, il était porteur d'une fondation de 2000 livres de rente destinée par la « Bienfaitrice inconnue » à la construction de « l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie » avec une somme capitale de 12000 livres pour les premiers travaux de cet établissement; il n'y avait donc plus à hésiter. Enfin, le 12 janvier 1644, la « Bienfaitrice inconnue » ayant versé aux Associés de Montréal une nouvelle somme de 42,000 livres « pour fonder un Hôtel-Dieu dans leur île au nom et en l'honneur de Saint-Joseph », M. de Maisonneuve choisit, pour la réalisation de ce dessein, un terrain situé à quelques arpents du fort, sur un plateau élevé afin de ne pas courir les risques d'inondation dont il avait été victime⁽⁶⁾.

Les ouvriers disponibles étaient alors à construire une maison pour le logement des Révérends Pères Jésuites à l'intérieur du fort mais, vu l'urgence de cet hôpital, M. de Maisonneuve fit suspendre ces travaux et mit les charpentiers à l'oeuvre pour l'érection d'un bâtiment

(6) Les rues de Montréal n'étaient pas encore tracées à ce moment; elles ne le furent qu'en 1672, et l'endroit choisi pour cette fondation se trouvait à l'angle nord des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice, couvrant une superficie de sept arpents. Cet immeuble appartient encore à la communauté des Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal; il est traversé par les rues de Bresoles, Le Royer et Saint-Dizier.



PLAN DU VIEUX MONTREAL UTILISÉ DANS L'ITINÉRAIRE DU PÈLERINAGE HISTORIC (L'OUEST AU NORD DE LA RUE CRAIG) ET DE LA RUE MCGILL À LA RUE BERRI. ELLE ÉTÉ CHAMPAGNE, QUI A FAIT UNE ÉTUDE FOUILLÉE DE LA TOPOGRAPHIE ANCIENNE DES ÎLES QUI REVENAIT ICI VERS L'EST POUR SE JETER DANS LE FLEUV SAINT-LAURENT À LA



NE S'ÉTENDAIT ALORS QUE DU FLEUVE À LA RIVIÈRE SAINT-MARTIN (QUI COULAIT VERS DU MUR DES FORTIFICATIONS DONT IL NE RESTE GUÈRE DE TRACES. M. BEAUGRAND-INION QUE C'EST LA PETITE RIVIÈRE SAINT-MARTIN, ET NON LA RIVIÈRE SAINT-PIERRE, ÈRES.

de 60 pieds de longueur sur 24 pieds de largeur, contenant deux salles pour les malades, une cuisine, une chambre pour Mademoiselle Mance et une autre pour les servantes; on construisit en outre une petite chapelle en pierre de 10 pieds de côté qui fut plus tard agrandie suffisamment pour servir d'église paroissiale, et le tout fut entouré d'une forte palissade de pieux pour se protéger contre les incursions des ennemis. Ces travaux furent complétés le 8 octobre 1644⁽⁷⁾.

Mais avec la croissance de la colonie et l'augmentation constante du nombre des victimes des Iroquois, Mademoiselle Mance ne tarda pas à se rendre compte que son dévouement ne pourrait suffire à la tâche, et elle fit des démarches auprès de M. de la Dauversière pour obtenir l'envoi de quelques religieuses de l'Hôtel-Dieu qu'il avait fondé à La Flèche, en France, afin qu'elles puissent lui aider à maintenir l'oeuvre naissante.

Les négociations furent longues et n'aboutirent que le 29 juin 1659, alors que trois religieuses de cette institution, les Soeurs Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet s'embarquèrent à La Rochelle, avec une recrue de cent neuf personnes des deux sexes, engagées par Messieurs les Associés de la Compagnie de Montréal, à destination de Ville-Marie. Il faillit y avoir une émeute au moment du départ de ces trois religieuses car la population de La Flèche était convaincue qu'elles s'en allaient vers une mort certaine; elles eurent toutes les difficultés imaginables à trouver place sur le bateau où toute la recrue devait en même temps prendre passage.

La traversée fut longue et terrible; une épidémie se déclara à bord et plusieurs personnes en moururent. Enfin on arriva à Québec le 7 septembre, mais les épreuves n'étaient pas terminées pour cela car Monseigneur de Laval hésita longtemps avant de donner à ces religieuses l'autorisation de se rendre à Montréal pour prendre charge

(7) Cette petite chapelle de pierre a été conservée comme relique par les religieuses de l'Hôtel-Dieu et reconstruite sur le flanc ouest de leur chapelle actuelle de l'avenue des Pins lors de leur migration à cet endroit.

de cet Hôtel-Dieu; elles n'y arrivèrent qu'au mois d'octobre et ce ne fut que le 20 du même mois que M. de Maisonneuve pouvait enfin leur consentir le titre de concession de cet hôpital qu'elles administrent encore aujourd'hui avec un dévouement que trois siècles de labours n'ont jamais ralenti.

La Congrégation de Notre-Dame. La première décade de fondation de Ville-Marie ne demandait guère aux colons d'autres soins que ceux de pourvoir aux besoins matériels de l'existence: le logement, la nourriture, l'habillement et la défense contre l'ennemi, surtout contre le féroce Iroquois, destructeur acharné de tout établissement français depuis la malheureuse participation de Champlain aux guerres intestines des aborigènes. C'est à ces travaux d'importance majeure qu'ils consacrèrent toute leur énergie. Mais dès qu'ils furent suffisamment libérés de ces urgentes préoccupations et que leurs enfants commencèrent à grandir, ils songèrent à assurer le développement intellectuel des générations futures en même temps que leur bien-être matériel et, cette fois encore, la Providence exauça leurs désirs.

M. de Maisonneuve avait une soeur qui était religieuse de la Congrégation de Notre-Dame à Troyes et, au moment d'aller lui faire ses adieux pour revenir au Canada avec sa recrue de 1653, il y avait rencontré une jeune personne de trente-trois ans, membre externe de cette congrégation, qui désirait ardemment se consacrer à l'éducation des enfants de la nouvelle colonie: c'était Marguerite Bourgeoys. De nombreuses épreuves attendaient aussi cette personne prédestinée avant qu'elle pût accomplir son dessein; une traversée orageuse qui dura trois mois, une tentative du gouverneur de la Nouvelle-France, Jean de Lauzon, qui chercha par tous les moyens possibles à garder ce renfort au bénéfice de Québec au point qu'il lui refusa même des barques pour se rendre à Montréal. Mais la persévérance et le courage de ces apôtres renversèrent tous les obstacles et l'arrivée de cette recrue fit prendre à la colonie une expansion considérable.

Il devait cependant s'écouler quatre ans avant que Marguerite Bourgeoys ne fût en mesure de réaliser son projet; mais enfin, par acte du 22 janvier 1658, au greffe du notaire Bénigne Basset, M. de Maisonneuve mettait à sa disposition « pour servir à l'instruction des filles de Montréal au dit Ville-Marie, tant du vivant de la dite Marguerite Bourgeoys qu'après son décès, à perpétuité, une étable de pierre de trente-six pieds de long sur dix-huit de large, située proche de l'Hôpital, avec un terrain contigu de quarante-huit perches pour servir aux récréations des maîtresses et des enfants. »

Cet établissement rudimentaire était situé rue Saint-Paul près de la rue Saint-Dizier, et la donataire en fait une description pittoresque dans ses mémoires autographes en disant que « *cette étable avait servi de colombier et de loge pour les bêtes à cornes. Il y avait un grenier au dessus où il fallait monter par une échelle par dehors pour y coucher. Je la fis nettoyer, j'y fis faire une cheminée et tout ce qui était nécessaire pour loger les enfants. J'y entrai le jour de Sainte Catherine de Sienna (30 avril 1658), ma soeur Marguerite Picaut (qui fut ensuite Madame Lamontagne) demeurait alors avec moi et là, je tâchai de recorder le peu de filles et de garçons capables d'apprendre.* »

Tels furent les débuts de la plus importante institution éducative dont le Canada français se réjouit à bon droit. Comme la religion chrétienne elle a pris naissance dans une étable⁽⁸⁾.

Les Messieurs de Saint-Sulpice. M. Jean-Jacques Olier, co-fondateur de Montréal avec M. de la Dauversière, avait conçu un autre projet tout aussi important qu'il réalisa en 1642, l'année même de la fondation de Ville-Marie; c'était la formation d'une compagnie de prêtres séculiers sous le vocable de saint Sulpice. Au cours du voyage que M. de Maisonneuve fit en France en 1656, il pressa M. Olier de

(8) C'est également à Marguerite Bourgeoys que nous devons la restauration de la croix érigée par M. de Maisonneuve sur le versant de la montagne mais qui avait été détruite par les Iroquois, ainsi que la construction de la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours.

donner suite au projet, formé dès l'origine, d'envoyer à Ville-Marie des prêtres de sa compagnie qui fussent attachés à la direction spirituelle de la colonie, afin de permettre aux missionnaires jésuites qui l'avait desservie jusqu'alors de se consacrer plus spécialement à l'évangélisation des Sauvages. Cette demande rencontrait d'ailleurs les vues du vénérable fondateur qui aurait lui-même désiré, écrivait-il dans ses mémoires, finir ses jours dans la colonie qu'il avait consacrée à la Vierge Marie. Il désigna donc quatre de ses prêtres: M. Gabriel de Queylus qu'il investit de la charge de supérieur, M. Gabriel Souart mis en charge de la cure de Notre-Dame, M. Dominique Galinier prêtre assistant, et le diacre Antoine D'Allet, pour aller fonder cet établissement.

Des démarches avaient même été faites aux fins de faire ériger Montréal en évêché dont M. de Queylus serait titulaire, mais les circonstances ne se prêtant pas encore à l'exécution de ce projet, il fut investi de la charge de grand vicaire de l'archevêché de Rouen dont relevait toute la Nouvelle-France⁽⁹⁾.

L'embarquement eut lieu à Saint-Nazaire le 17 mai 1657, et les voyageurs arrivèrent à Québec le 29 juillet suivant. Après un séjour dans cette ville pour y régler diverses questions de régie paroissiale, M. de Queylus se rendit à Montréal avec ses assistants et il y organisa la paroisse de Notre-Dame, dont les premiers marguilliers furent élus le 21 novembre 1657.

M. Olier étant décédé le 2 avril précédent, les Associés de la Compagnie de Montréal voulurent quand même exécuter le projet qu'ils avaient conçu avec lui de donner toute l'île à sa compagnie afin qu'elle se chargeât de l'administration temporelle aussi bien que spiri-

(9) Les missions du Canada avaient été rattachées à l'archevêché de Rouen et les Révérends Pères Jésuites avaient sollicité, sans y réussir encore, la nomination de M. François de Montmorency de Laval au siège épiscopal de ce pays. Ils modifièrent leur attitude par la suite en demandant qu'il fût simplement constitué vicaire apostolique avec le titre d'évêque *in partibus infidelium*. Il fut nommé, le 3 juin 1658, évêque de Pétrée en Arabie musulmane, avec résidence à Québec comme vicaire apostolique.

tuelle de la colonie. Cette décision fut prise à l'occasion du débarquement des quatre délégués de la Compagnie de Saint-Sulpice à Montréal, bien que l'acte formel de cette cession n'ait été signé que le 9 mars 1663.

ADDENDA. Rappelons en outre que les Révérends Pères Récollets, de l'Ordre des Frères Mineurs Franciscains, avaient été les premiers missionnaires de la Nouvelle-France et qu'ils avaient célébré, sur l'île de Montréal le 24 juin 1615, la première messe offerte en ce pays; qu'à leur demande, les Révérends Pères de la Société de Jésus les remplacèrent dans leur oeuvre d'évangélisation des Sauvages en 1625 et que ces deux communautés s'établirent à demeure fixe à Montréal en 1692; enfin, qu'une troisième communauté de femmes devait compléter la trilogie du soin des malades, du développement éducationnel et du secours des indigents dans la colonie de Ville-Marie. Il devait cependant s'écouler un siècle avant que cette dernière fondation fût fermement établie par Madame d'Youville, fondatrice de l'Institution des Révérendes Soeurs de l'Hôpital Général, ordinairement connus sous le nom de *Soeurs Grises*, en continuation et en expansion de l'oeuvre d'hospitalisation de François Charon de la Barre établie sur les marécages desséchés de l'arrière du fort de Montréal, dans le prolongement actuel de la rue Saint-Pierre.

Cette institution s'étant donnée pour mission de recueillir les vieillards, les infirmes, les orphelins et les enfants trouvés que l'on venait déposer nuitamment aux portes de l'hôpital, la rue qui longeait à cette époque la Petite-Rivière sur la façade de l'institution prit, de ce fait, le nom de « rue des Enfants-Trouvés »; elle fait aujourd'hui partie du square Youville qui couvre cette rivière canalisée, et qui comprend aussi la rue des Commissaires à cet endroit. L'hôpital des Révérendes Soeurs Grises a été transporté depuis lors sur la rue Dorchester entre les rues Guy et Saint-Mathieu; elles y reçoivent les vieillards nécessiteux, tandis que les enfants sont accueillis à ses crèches et orphelinats de la Côte de Liesse.

Ainsi, trois communautés d'hommes et trois de femmes se sont

consacrées aux premiers établissements de Montréal et en ont assuré le développement: (a) les Récollets, premiers missionnaires amenés par Champlain au Canada en 1615, qui s'établirent par la suite au sud de la rue Notre-Dame entre les rues Saint-Pierre et McGill; (b) les Jésuites, premiers missionnaires desservant la colonie de Montréal, qui s'y établirent plus tard sur l'emplacement du vieux Palais de Justice, et (c) les Sulpiciens qui habitent encore leur vieux séminaire, bâti en 1685, sur le côté sud de la rue Notre-Dame, près de la Place d'Armes. Du côté des femmes, (a) l'Hôtel-Dieu, fondé par Jeanne Mance au coin des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice, a été continué par les Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu qui occupent, depuis 1861, l'établissement bien connu de l'avenue des Pins, entre la rue Saint-Urbain et le parc Jeanne-Mance; (b) la Congrégation de Notre-Dame, fondée par Marguerite Bourgeoys rue Saint-Paul, et qui, après s'être développée vers les rues Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste, est installée, depuis 1917, rue Sherbrooke entre les rues Atwater et Wood; (c) enfin, l'Hôpital Général des Révérendes Soeurs Grises qui, après avoir ajouté diverses oeuvres de charité à celles que nous avons signalées, a distribué ses hospices dans toutes les parties de la ville.

IV — PELERINAGE HISTORIQUE.

Ayant ainsi esquissé à grands traits la fondation et les premiers établissements de Ville-Marie, il ne sera pas sans intérêt de visiter, à l'occasion du IIIe Centenaire de notre ville, les endroits où s'accomplirent les faits et gestes importants de notre primitive histoire. C'est d'ailleurs un pèlerinage que nous avons inauguré il y a vingt-cinq ans et auquel nous invitons les citoyens de Montréal à s'associer chaque année depuis lors⁽¹⁰⁾.

Nous restreindrons forcément cette visite au territoire qu'on a convenu d'appeler le *Vieux Montréal* et qui est délimité par l'enceinte

(10) On en trouvera l'itinéraire primitif au *Onzième Mémoire* de la Société Historique de Montréal, intitulé *Origines de Montréal*, publié en 1917.

de l'ancien mur des fortifications érigées sous la direction de l'ingénieur Chaussegros de Léry de 1717 à 1722. Aux fins d'en faciliter l'orientation, nous reproduisons en réduction le plan de Paul Labrosse qui représente la physionomie de Montréal en 1761, tel que complété par l'archiviste E.-Z. Massicotte en 1914: c'est cette carte qui est utilisée dans l'enseignement donné aux guides diplômés de l'École de Tourisme affiliée à l'Université de Montréal. Un autre plan d'ensemble de la ville actuelle s'étendant depuis le fleuve jusqu'au delà de la montagne, et depuis les limites d'Hochelaga jusqu'à Westmount, a été préparé par l'architecte Maw, à l'occasion du IIIe Centenaire de Montréal; il contient des légendes historiques extrêmement intéressantes sur les premiers établissements et l'histoire de notre ville.

10. POINT DE DÉPART. Prenons rendez-vous à la Place Royale, qu'il ne faut pas confondre avec la pointe de terre désignée sous ce nom par Champlain en 1611; celle que nous indiquons est située sur la rue des Commissaires entre Saint-Sulpice et Saint-François-Xavier et portait, sous le régime français, le nom de « Place du Marché ».

C'était le centre officiel, commercial et même social de Montréal à cette époque; c'est là qu'on affichait les proclamations des gouverneurs, des intendants, et qu'on exécutait les jugements; on venait y voir souffrir les criminels condamnés au pilori ou à la peine du cheval de bois, et ces instruments de torture y séjournèrent en permanence ainsi qu'une potence pour les exécutions capitales; les cultivateurs venaient y vendre leurs produits, et les marchands de la ville s'y rendaient pour approvisionner leurs magasins de même que pour y échanger les produits du commerce et de l'industrie; les flâneurs s'y rencontraient pour colporter les nouvelles du jour et les mauvaises langues ajoutent que les dames de la colonie s'y retrouvaient en grand nombre afin de suppléer, par le potinage, à l'absence de journaux.

Nous y voyons aujourd'hui le monument commémoratif de la fondation de Ville-Marie, que la Société Historique de Montréal avait fait ériger sur la Place d'Youville au pied de la rue Saint-François-

Xavier à l'occasion du 250e anniversaire de fondation de cette ville. Ce monument, qui consiste en un obélisque de granit avec plaques de bronze sur les quatre faces de sa base, porte les noms des Associés de la Compagnie de Montréal qui furent les véritables fondateurs de cette ville, ceux des premiers colons et diverses autres indications dont l'une fixe la date de fondation de notre ville dans les termes suivants: « *Le XVIII mai/MDCXLII/près de cet obélisque/entre/le fleuve et la rivière qui coule sous la rue des Commissaire/à/l'endroit appelé Place Royale par Champlain le XXVIII mai MDCXI/Paul de Chomedey de Maisonneuve/jeta les fondements de la ville de Montréal./Il érigea/les premières habitations, le fort, la chapelle, le cimetière/qu'il renferma dans une enceinte de pieux. »*

20. LE FORT DE MONTRÉAL. Partant de la Place Royale, nous nous dirigeons vers la pointe qui forme l'encoignure de la rue de la Commune avec celle des Commissaires. C'était autrefois l'endroit qui marquait le confluent de la Petite-Rivière avec le fleuve Saint-Laurent, mais comme ce petit cours d'eau a été canalisé, passant maintenant en-dessous de la Place d'Youville, et que la rive du fleuve est occupée par les quais des transatlantiques et les élévateurs à grains du port, nous n'apercevons aujourd'hui ni l'une ni l'autre.

En nous y rendant, nous trouvons sur la route le monument élevé par la Commission du Port de Montréal à la mémoire de John Young, qui fut le principal artisan de l'expansion de ce port maritime. La rue de la Commune porte ce nom parce que c'était elle qui conduisait à la « commune » ou prairie affectée à l'usage commun des premiers habitants pour y faire paître leurs bestiaux le long du fleuve, et celle des Commissaires a été ainsi nommée en l'honneur des commissaires qui furent chargés de diriger, en 1809, la démolition du mur des fortifications de la ville⁽¹¹⁾. L'extrémité de la pointe en question servit de premier cimetière, et le fort entouré de palissades, qui fut le premier établissement de Ville-Marie, occupait l'espace aujour-

(11) Voir l'article de Maréchal Nantel à ce sujet au *Cahier des Dix* de 1941, p. 147.

d'hui compris entre la rue de la Commune, la rue des Commissaires, la rue de Callières et la rue du Port⁽¹²⁾, renfermant les bâtisses qui servirent de résidence aux premiers colons, la chapelle, le magasin, les casernes et autres bâtiments qui furent démolis en 1682. C'est ici que fut érigé plus tard le château d'Hector de Callières, qui fut gouverneur de Montréal de 1684 à 1698, puis gouverneur de la Nouvelle-France, et c'est en souvenir de lui que la petite rue de Callières a pris son nom.

A l'encoignure de la rue de la Commune et de la rue de Callières se trouvait, au siècle dernier, le célèbre établissement connu sous le nom de « cantine de Joe Beef », philanthrope bien connu des marins et dont le nom réel était Charles McKiernan; il logeait à bon compte les matelots décavés, et il avait même réuni les éléments d'une ménagerie dans une annexe de son établissement, sans doute pour permettre à ses clients de pousser leurs études en histoire naturelle.

30. HÔPITAL DES SOEURS GRISES. Nous avons vu qu'à l'ouest du Fort de Montréal se trouvaient des marais qui furent desséchés par la suite. En 1692, François Charon de la Barre y construisit un hospice pour les nécessiteux et fonda, avec Pierre Le Ber et Jean Fredin, une communauté connue sous le nom de « Frères Charon » qui ajouta à son oeuvre, quelques années plus tard, une école pour l'instruction de la jeunesse. Cette communauté s'étant éteinte en 1745, Madame Marguerite Dufrost de la Jemmerais, veuve d'Youville, y établit, deux ans plus tard, son hôpital général des Soeurs Grises qui fut incendié partiellement en 1765, puis rebâti, et finalement transporté de cet endroit au site actuel du coin des rues Dorchester, Guy et Saint-Mathieu en 1870.

On y avait accès par la rue Saint-Pierre qui traversait la Petite-Rivière, mais on ne voit aujourd'hui presque rien de l'ancien établissement, sauf un pan de muraille circulaire qui formait probablement l'abside de la chapelle et la sacristie, au No 126 de cette

(12) Cette indication est celle qui figure au plan de Labrosse. M. Beaugrand-Champagne affirme cependant, en invoquant un plan dressé par Chaussegros de Léry en 1729, qu'il était situé plus loin, entre la rue du Port et la rue Saint-Pierre.

rue; l'établissement s'étendait jusqu'à la rue Normand où l'on observe encore le style des anciennes constructions de cette époque.

40. MONASTÈRE ET ÉGLISE DES RÉCOLLETS. Remontons vers le nord par la rue Saint-Pierre et nous longerons, à partir de la rue Saint-Paul la concession faite à Robert Cavelier dont la résidence était située à l'angle de ces deux rues.

Au coin de la rue Notre-Dame se trouvait, vers l'ouest, l'emplacement occupé par le monastère et l'église des Récollets qui furent les premiers missionnaires du Canada, car on sait que les Pères Denis Jamay, Joseph Le Caron, Jean Dolbeau et le frère Pacifique Duplessis accompagnèrent Champlain dans son voyage de retour en 1615, et que, le 24 juin de la même année, le Père Le Caron célébrait, sur le bord de la rivière des Prairies, la première messe dont les pièces officielles fassent mention au Canada. La rue « des Récollets » y évoque le souvenir de ces religieux dont le monastère fut construit en 1692, et l'église en 1706. Ils subsistèrent jusqu'en 1867 et une particularité remarquable de cette église se trouve dans le fait que, pendant un certain temps, elle servit à la fois aux exercices des cultes catholique et protestant, à tour de rôle, ceux-ci ayant demandé l'hospitalité à la suite de l'incendie de leur église. C'est également là que se déroula l'incident dit « du prie-Dieu » qui mit aux prises l'évêque de la Nouvelle-France et le gouverneur de Montréal sur une question de préséance dans les cérémonies du culte.

50. RUES NOTRE-DAME, SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ET SAINT-PAUL. Revenons vers l'est par la rue Notre-Dame en continuant notre course jusqu'à la rue Saint-François-Xavier.

Un monceau de décombres à l'angle est de la rue Saint-Pierre nous indique l'emplacement de la maison Foretier, une des plus opulentes du régime français, qui fut occupée par le général Richard Montgomery pendant l'investissement de notre ville par les troupes américaines en 1775 et qui fut démolie pour élargir la rue Saint-Pierre en 1940.

Un peu plus loin, en arrivant à la rue Saint-Jean, nous voyons,

sur le côté nord de la rue, une tablette de bronze érigée à la mémoire de Fleury Mesplet, premier imprimeur de Montréal, qui avait reçu mission du Congrès Américain de venir en notre pays pour y publier des appels de propagande en faveur de la révolte des Etats-Unis contre l'Angleterre; il devait installer sa presse au Château de Ramezay, mais comme il n'atteignit Montréal que le 6 mai 1776, les envahisseurs américains avaient déjà décidé de se retirer, et il dut s'établir sur la rue de la Capitale, près de la Place du Marché. Après diverses vicissitudes, il transporta son imprimerie sur la rue Notre-Dame, et c'est à cet endroit qu'il mourut en 1794.

Plus loin, à l'angle des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier, se trouvait, à l'ouest, le tribunal et, à l'est, l'école des garçons fondée par le curé Souart à l'endroit qui fut plus tard occupé par le Cabinet de Lecture Paroissial et aujourd'hui par l'édifice « Transportation ».

Nous descendrons la rue Saint-François-Xavier et remarquerons, en passant, la rue de l'Hôpital qui se dirige vers l'ouest et qui est ainsi nommée du fait que c'était autrefois un sentier par lequel les Sauvages installés à l'ombre du fort des Messieurs, sur la rue Sherbrooke, se rendaient à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu situé au coin des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice. Continuant notre route, nous rencontrons la rue du Saint-Sacrement sur laquelle se trouve encore la jolie résidence érigée par Louis Chartier de Lotbinière, et qui est aujourd'hui occupée par un restaurant au No 221 de cette rue.

Enfin nous tournons à l'est sur la rue Saint-Paul et nous passons devant la petite rue Chagouamigon qui est peut-être une des plus typiques de l'ancien régime; elle fut ainsi nommée par les coureurs de bois en souvenir d'un établissement indien du même nom sur les bords du lac Supérieur, et peut à peine livrer passage à une voiture.

60. SITE DU PREMIER SÉMINAIRE. Nous revenons près du point de départ de la Place Royale, mais la partie qui s'en étendait autrefois jusqu'à la rue Saint-Paul est aujourd'hui occupée par l'édifice

des Travaux Publics du gouvernement canadien. Au nord de la rue, se trouvait la résidence du sieur de la Corne Saint-Luc, et, tout auprès, en retrait de la rue avec accès par un étroit passage, la résidence construite par les Messieurs de Saint-Sulpice comme premier séminaire à Ville-Marie, dont quelques historiens ont attribué à tort la construction à M. de Maisonneuve. C'était un bâtiment de 70 pieds de façade dont il reste encore une partie du mur d'arrière qui est visible dans le jardin du Séminaire actuel de ces Messieurs; il fut plus tard occupé par Pierre Rimbaut, notaire, procureur du roi et lieutenant général civil et criminel de la colonie. L'incendie le détruisit en 1852.

70. L'HÔTEL-DIEU DE JEANNE MANCE. Continuons sur la rue Saint-Paul vers l'est; nous saluerons les lieux où vivaient Jacques Le Ber, père de la recluse, le notaire-arpenteur Bénigne Basset et, plus loin, le juge Migeon de Branssat, puis nous arriverons, au coin de la rue Saint-Sulpice, à l'endroit donné par M. de Maisonneuve à Jeanne Mance, en 1644, pour la fondation de son hôpital.

Cette institution couvrait toute la superficie du terrain s'étendant de la rue Saint-Sulpice (qui portait autrefois le nom de Saint-Joseph, en l'honneur du patron de l'Hôtel-Dieu), jusqu'à la rue Saint-Dizier, et de la rue Saint-Paul jusqu'à l'arrière des emplacements qui ont leur front sur la rue Notre-Dame. Le modeste établissement primitif fut agrandi à diverses reprises pour suffire aux besoins croissants de la colonie; il subit plusieurs incendies et fut démoli lorsque l'institution s'établit au site actuel de l'avenue des Pins, en 1861. On y construisit alors des magasins dont le revenu permet aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de soutenir leurs oeuvres de charité, et, à cet effet, elles y ouvrirent deux rues, dont la première porte le nom de Jérôme Le Royer de la Dauversière, en l'honneur du fondateur de Montréal qui était en même temps fondateur de l'Hôtel-Dieu de La Flèche, en France, et la seconde le nom de de Brésoles en l'honneur de la première supérieure de l'Hôtel-Dieu qui vint continuer l'oeuvre de Jeanne Mance en ce pays. N'est-il pas pénible de constater que la mémoire de

Jérôme Le Royer n'ait été conservée que par une petite rue dont nous devons au moins l'hommage aux religieuses de cette institution!⁽¹³⁾

80. RUE SAINT-SULPICE. Remontons ici la rue Saint-Sulpice pour nous rendre à la Place d'Armes, centre financier de la métropole du Canada; nous passerons en route devant les emplacements qu'occupaient autrefois Charles LeMoynes, père de ces rejetons illustres d'Iberville, de Bienville, de Sainte-Hélène, de Maricourt et autres dont les noms se retrouvent aux pages glorieuses de notre histoire. Plus loin se trouvaient les résidences de Charles d'Ailleboust, puis de Jean Gervaise, l'un des trois premiers marguilliers de Notre-Dame, et enfin celle du notaire Bénigne Basset qui déménagea de la rue Saint-Paul à l'endroit aujourd'hui occupé par la tour nord-est de l'église Notre-Dame. Nous longeons ce magnifique édifice dont la construction remonte à 1829 et qui était alors la seule église paroissiale de Montréal.

90. LA PLACE D'ARMES. Cet endroit fut ainsi nommé en souvenir de l'exploit de Maisonneuve qui mit un frein, pour quelque temps du moins, aux incursions audacieuses des Iroquois en tuant leur chef dans une sortie qu'il fit au mois de mars 1644, mais qui faillit lui coûter la vie.

Au nord de cette place se trouvait la concession faite à Urbain Tessier dit Lavigne, qui est actuellement occupée par les édifices du Royal Trust et de la Banque de Montréal. Cette banque n'a pas toujours été logée à l'endroit actuel; elle fut fondée sur la rue Saint-Paul en 1817 et occupa plus tard le coin nord-est des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier où se trouve actuellement le bureau de poste. A l'ouest de la Place d'Armes se voyait l'habitation de Jean de Saint-Père, le plus ancien notaire de Ville-Marie, qui périt tragiquement aux mains des Iroquois, et plus tard, au coin de la rue Saint-Jacques, la résidence du juge Panet qui fut ensuite occupée par le célèbre café Dillon, dont on voit fréquemment la représentation sur les gravures du commencement du siècle dernier. C'est également dans la partie

(13) La Commission du IIIe Centenaire projette de créer, dans le « vieux Montréal », une *Place de la Dauversière* pour commémorer les fêtes de 1942.

sud-ouest de cette place que fut creusé, en 1647, le fameux puits Gadois qui servit pendant près de deux siècles à l'alimentation des habitants et ne fut comblé qu'en 1850.

On a choisi, à bon droit, le centre de cette place pour ériger, à l'occasion du 250^e anniversaire de la fondation de cette ville, le monument de reconnaissance de ses citoyens à Paul de Chomedey de Maisonneuve; l'exécution en fut confiée au sculpteur canadien Philippe Hébert et c'est ici que, le 18 mai chaque année, les Montréalais viennent rendre hommage au fondateur effectif de leur ville. C'était autrefois un agréable carré de verdure entouré d'une grille de fer sur piliers en pierre; on a fait disparaître tout cela en remplaçant le gazon par de l'asphalte et les arbres par des vespasiennes afin d'accomoder les voyageurs du tramway. Ajoutons cependant qu'à l'occasion d'un événement récent on y a planté un arbre; chose insolite dont les journaux ont fait grand état!

100. L'ÉGLISE PAROISSIALE. Pendant trente ans les exercices du culte se firent d'abord au Fort de Ville-Marie et ensuite à la chapelle de l'Hôtel-Dieu; mais en 1672 M. Dollier de Casson, supérieur de Saint-Sulpice, entreprit la construction d'une spacieuse église paroissiale qui occupait le centre de la rue Notre-Dame, le long de la Place d'Armes; le portail en était tourné vers l'ouest. Une tour carrée, servant de campanile, s'élevait à l'angle nord-ouest et un long couloir extérieur faisait communiquer la sacristie avec le séminaire de Saint-Sulpice au sud. Lorsque la construction de la nouvelle église, commencée en 1824 et complétée en 1829, fut terminée, la vieille église qui obstruait le centre de la rue fut démolie à l'exception de la tour du campanile qui subsista jusqu'en 1841.

La cloche monstre destinée à la nouvelle église fut fondue par Mears, à Londres, en 1843, mais elle se brisa dès les premières volées et fut remplacée en 1847 par une plus grosse au poids de 24780 livres dont la voix *bourdonnante* se fait entendre dans un rayon de 15 milles, et que le peuple désigne, à cause de cela, sous le nom de « Gros Bourdon ». A l'occasion du centenaire de la dédicace de cette église, en

1929, des verrières commandées chez des artistes de France furent installées dans ce beau temple pour s'harmoniser avec sa décoration polychrome. L'architecte de cette oeuvre fut James O'Donnell, protestant d'origine, qui embrassa la foi catholique au cours de ses travaux et dont les cendres reposent dans le soubassement de l'édifice qui fit la gloire de sa vie.

110. LE SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE. Au sud de la rue Notre-Dame et à l'ouest de la nouvelle église se voit une antique construction en pierre des champs (avec une annexe plus moderne) qui sert de résidence aux Messieurs de Saint-Sulpice depuis l'année 1685. On la voit encore aujourd'hui telle qu'elle existait il y a plus de deux siècles, enfermée derrière son mur de maçonnerie et surmontée de sa vieille horloge à timbres découverts qui marquait encore exactement l'heure il y a quarante ans. L'aile de l'est a seule été démolie pour prolonger le corps de logis de construction moderne et l'on voit, à l'intérieur du mur de la rue Notre-Dame, le foyer de la grande cheminée qui faisait pendant à celle de l'aile ouest, tandis qu'en arrière s'étendent les jardins où ces Messieurs peuvent encore s'isoler des bruits du monde extérieur dans le calme et la solitude.

Les Messieurs de Saint-Sulpice avaient obtenu la concession de la seigneurie de Montréal à charge de pourvoir aux besoins de la déserte du culte et c'est ici que les censitaires dont les rentes n'avaient pas encore été commuées venaient s'acquitter de leurs redevances, mais même ce vestige d'autrefois vient d'être aboli par une loi qui a décrété, en 1935, le rachat de toutes les rentes seigneuriales de ce pays.

En 1694, ces Messieurs construisirent une résidence de campagne auprès d'un campement établi pour les Sauvages convertis, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le collège de Montréal; elle était entourée d'une enceinte flanquée de quatre tourelles, dont deux subsistent encore sur la rue Sherbrooke, avec un mur en maçonnerie qui les reliait, le tout étant connu sous le nom de « Fort des Messieurs ». La

tradition nous rapporte que Marguerite Bourgeoys fonda une école, dans une de ces tourelles, pour les enfants des Sauvages qui habitaient la bourgade réservée à l'est du fort.

12. LA CATHÉDRALE ANGLICANE. Reprenons la route sur la rue Notre-Dame vers l'est et nous passerons devant l'endroit qu'habitait autrefois l'explorateur Du Lhut au coin de la rue Saint-Sulpice, et, plus loin, celui de Lamothe-Cadillac, fondateur de Détroit, au coin nord-ouest de la rue Saint-Laurent. Avoisinant cette maison, se trouvait autrefois la prison, bâtie en retrait de la rue Notre-Dame, sur l'emplacement de laquelle fut érigée, plus tard, la cathédrale anglicane ouverte au culte en 1814 et incendiée en 1856. Le quartier résidentiel anglais s'étant déplacé vers l'ouest, la cathédrale et son évêché furent transportés sur la rue Sainte-Catherine, entre les rues de l'Union et de l'Université.

13o. LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME. Nous avons vu que la première école de Marguerite Bourgeoys fut ouverte en 1658 dans une pauvre étable située sur la rue Saint-Paul, près de la rue Saint-Dizier, et transportée en 1683 sur le terrain qui lui avait été octroyé par M. de Maisonneuve, entre celui de l'Hôtel-Dieu et les rues Saint-Paul, Saint-Jean-Baptiste et Notre-Dame. La façade du premier édifice bâti en ce nouvel endroit était tournée du côté de la rue Notre-Dame, mais le couvent destiné aux pensionnaires fut érigé le long de la rue Saint-Jean-Baptiste en 1844, et il y subsista jusqu'à la vente de tout l'immeuble à la ville de Montréal pour la continuation de la rue Saint-Laurent en 1917.

Sur ce même terrain furent construits, en 1693, l'église de Notre-Dame-de-Pitié où Jeanne Le Ber vécut en recluse volontaire et, en 1718, la chapelle de Notre-Dame-de-la-Victoire en accomplissement d'un voeu des citoyens de Montréal lors de la première tentative d'invasion des colonies anglaises par voie du fleuve sous l'amiral Walker en 1711. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame ayant construit leur magnifique établissement des rues Sherbrooke, Atwater et Wood, la ville de Montréal se rendit acquéreuse de cet im-

meuble; la petite chapelle de Notre-Dame-de-la-Victoire avait alors été démolie, mais celle de Notre-Dame-de-Pitié existait encore, et elle fut malheureusement rasée pour la continuation de la rue Saint-Laurent en droite ligne, au grand scandale de ceux qui ont le culte des vieux monuments.

Ajoutons que Marguerite Bourgeoys avait en outre construit, à la Pointe Saint-Charles en face de l'île Saint-Paul, une maison de ferme connue sous le nom de « Maison Saint-Gabriel » qui appartient encore aux Soeurs de la Congrégation, de même que leur maison de l'île où elles conservent religieusement plusieurs objets qui furent à l'usage de leur vénérable fondatrice.

Notons en passant, à l'angle de l'édifice Metropole érigé au sud-est des rues Notre-Dame et Saint-Laurent, de quelle façon les archéologues et historiens peuvent être induits en erreur par des documents qu'ils considèrent authentiques lorsqu'ils ne prennent pas le soin de faire les recherches voulues. On y voit en effet, à la hauteur du premier étage de cet édifice, une pierre où l'on a sculpté une dame-jeanne flanquée de deux roues de tombereau. Cet édifice avait d'abord été érigé par la Banque d'Ottawa au coin sud-est des rues Saint-Jacques et Dollard, dont l'emplacement avait autrefois été vendu pour le prix d'une bonbonne de whisky et deux roues de tombereau, et les architectes ont voulu rappeler cette transaction en en conservant le souvenir curieux dans la pierre. L'édifice ayant été démoli pour faire place à celui de la Banque Royale, l'entrepreneur de cette démolition le reconstruisit exactement au coin des rues Notre-Dame et Saint-Laurent, sans y oublier la pierre en question, et c'est ainsi que nos historiens d'avenir pourront tomber dans l'erreur en attribuant l'histoire de cette transaction au terrain de la rue Notre-Dame au lieu de celui de la rue Saint-Jacques.

140. EGLISE ET MONASTÈRE DES JÉSUITES. Ces édifices occupaient l'emplacement actuel du palais de justice, couvrant aussi la petite place qui le sépare de l'hôtel de ville. Construits en 1692, le gouvernement les remplaça par un palais de justice et une prison en

1800. Ce palais fut reconstruit, de 1850 à 1856, dans le style architectural des anciens temples grecs, mais on le surmonta, quarante ans plus tard, d'un étage et d'un dôme qui lui enlèvent tout son cachet. L'édifice se trouvait cependant encore trop exigü pour les besoins de la justice; aussi les cours criminelles furent-elles transportées au nouveau palais de justice érigé sur le côté sud de la rue Notre-Dame il y a 20 ans.

A l'ouest de la terrasse qui s'étend entre ces deux édifices, une congrégation de Juifs espagnols et portugais construisit la première synagogue de Montréal en 1777. C'est ici que la Commission du IIIe Centenaire voudrait créer la « Place de la Dauversière », en faisant raser les bâtisses démodées qui s'y trouvent.

150. LA PLACE JACQUES-CARTIER. C'est dans la partie sud de cette place que fut construit, en 1723, le château du marquis de Vaudreuil, gouverneur général de la Nouvelle-France, bel édifice dont la façade s'élevait sur la rue Saint-Paul, et dont les jardins s'étendaient vers la rue Notre-Dame. En 1773, les Messieurs de Saint-Sulpice achetèrent cet immeuble pour y transporter le Collège de Montréal fondé à la Longue-Pointe par M. Curateau en 1767; il subsista à cet endroit jusqu'à sa destruction par le feu en 1803, fut reconstruit sur la rue du Collège à l'ouest de la rue McGill, et enfin sur l'emplacement du Fort des Messieurs, rue Sherbrooke, où les classes furent ouvertes en 1862, tandis que l'édifice de la rue du Collège était affecté au casernement des troupes.

Après la destruction du château de Vaudreuil, la ville de Montréal fit l'acquisition du terrain pour y ouvrir un marché à l'est duquel la rue Saint-Charles s'étendait de la rue Saint-Paul à la rue Notre-Dame; elle en traça une autre à l'ouest qu'elle nomma « rue de la Fabrique ». C'était le « Marché Neuf », mais après la construction du Marché Bonsecours en 1845, il fut démoli, les rues Saint-Charles et de la Fabrique disparurent, et le tout prit le nom de « Place Jacques-Cartier ». Le monument Nelson avait été élevé par souscriptions publiques à l'extrémité nord de cet emplacement, en 1808, pour célé-

brer la victoire de l'amiral Nelson à Trafalgar, et la tradition rapporte que les proscrits de 1837 se cachaient dans l'espace aménagé entre les deux étages de la deuxième maison du côté ouest de cette place, au sud de la rue Notre-Dame.

En face de ce monument, sur la petite place située entre le vieux palais de justice et l'hôtel de ville, se trouvait la jolie « Fontaine de Neptune » qui fut remplacée par le monument érigé à la mémoire de Vauquelin, dernier défenseur des forces navales françaises en Amérique. O mélancolie des vieilles choses! Détrôné par Vauquelin, le dieu Neptune qui présidait si crânement au remplissage de sa grande vasque de fer, fut déménagé au petit parc Bellerive et, comme il se rouillait dans son inactivité, on ne tarda pas à le jeter au rebut⁽¹⁴⁾.

160. LE CHÂTEAU DE RAMEZAY. Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal de 1704 à 1724, fit construire cet édifice en 1705, et donna son nom à la petite rue Saint-Claude qui le longe à l'est; après sa mort, le château fut vendu à la Compagnie des Indes qui y établit ses quartiers généraux à la suite de la banqueroute de Law en Louisiane. Aux termes de la capitulation de Montréal, cette compagnie se vit dans l'obligation de liquider ses affaires au Canada et trouva acquéreur pour cet immeuble en la personne de William Grant qui le vendit à son tour au gouvernement du Canada pour en faire la résidence officielle des gouverneurs lors de leurs visites à Montréal.

Lorsque les colonies révoltées des Etats-Unis d'Amérique firent l'invasion du Canada en 1775 et 1776, ce château leur servit de quartier général et c'est ici que les délégués Franklin, Chase et Carroll, ainsi que les généraux Montgomery, Wooster et Arnold concentrèrent leurs activités. Lord Metcalfe fut le dernier gouverneur anglais qui occupa cet édifice.

On y installa ensuite les cours de justice pendant la construction du nouveau palais de justice, de 1850 à 1856, puis le ministère

(14) Empressons-nous d'ouvrir, à ce propos, une souscription publique pour acheter une jambe artificielle au *Fleuve* amputé qui orne le monument de John Young en face de la Place Royale, car le verseau qu'il tient semble pleurer sa détresse.

de l'Instruction Publique, l'École Normale et l'Université Laval, succursale de Montréal, qui y reçurent tour à tour leurs élèves. Enfin le gouvernement l'ayant mis à l'enchère, après en avoir fait un projet de lotissement en 1895, la ville de Montréal s'en rendit acquéreuse afin d'éviter sa destruction, et le loua à raison d'un loyer nominal à la Société d'Archéologie et de Numismatique à qui elle en fit don plus tard (en 1929) pour le maintien d'un musée d'archéologie et d'histoire du Canada. C'est encore à cette destination qu'il sert aujourd'hui.

A l'ouest de ce château, au coin de la Place Jacques-Cartier, se trouvait autrefois le manoir de Bécancour, construit en 1720, que l'hon. James McGill, fondateur de l'Université de ce nom, occupa pendant plusieurs années; après l'acquisition de cet immeuble par la ville de Montréal, les bâtisses furent rasées et le contre-bas de leur emplacement est aujourd'hui occupé par les maraîchers qui viennent y vendre les produits de leurs fermes.

En face, au nord de la rue Notre-Dame, se trouve le centre civique de la ville de Montréal, l'hôtel de ville construit sur l'ancien terrain des Jésuites et inauguré en 1878.

170. EGLISE ET MARCHÉ BONSECOURS. Descendant la rue Saint-Claude, nous arrivons au Marché Bonsecours construit en 1845, et dont le deuxième étage hospitalisa l'administration municipale jusqu'à la construction de l'hôtel de ville actuel; les séances du conseil y furent inaugurées le 24 janvier 1852. L'angle sud-est de cet édifice occupe l'emplacement du Palais de l'Intendance construit en 1698, au coin de la rue Saint-Victor, qui servit de logement et de bureau au personnel administratif sous le régime français, ainsi que de résidence à l'intendant lorsqu'il séjournait à Montréal⁽¹⁵⁾.

La chapelle de Bonsecours fut commencée en 1657 par Margue-

(15) Ernest Gagnon dit que ce palais fut rasé en 1793; cependant l'archiviste Massicotte a constaté, par le recensement de 1741, que l'intendant logeait alors au Château de Ramezay, ce qui le porte à douter de l'existence de cet édifice à l'époque indiquée, bien qu'il mentionne ailleurs la joyeuse vie de l'intendant Bigot dans ce palais (*B.R.H.*, 1925).

rite Bourgeois, et construite en dépit d'obstacles de toutes sortes. C'était un petit bâtiment en bois de 30 pieds sur 40 qui fut remplacé en 1673 par un édifice en pierre de 40 sur 75. Incendiée en 1754, cette chapelle fut rebâtie en 1772, puis restaurée de 1885 à 1888, mais ces derniers travaux lui ont malheureusement fait perdre beaucoup de ce cachet d'originalité qu'on aime à retrouver dans les vieilles choses, en particulier les petites boutiques pittoresques qui la flanquaient le long de la rue Saint-Victor, comme on en voit parfois dans les vieilles villes d'Europe. D'autre part, son dôme a été couronné d'une statue de la Vierge Marie tournée du côté du fleuve et étendant les bras comme pour bénir les marins qui s'en vont vers les périls de la mer et accueillir ceux qui en reviennent sains et saufs. Cette chapelle contient de nombreux ex-voto de reconnaissance offerts par les marins en détresse en accomplissement de leurs vœux.

En face de cette église se trouve, au coin nord-est de la rue Bonsecours, la maison du célèbre Pierre du Calvet dont les démêlés avec le gouverneur Haldimand furent retentissants, et plus haut, sur le côté ouest de la rue Bonsecours, était située la maison de la famille Papineau dont quatre générations ont vécu à cet endroit.

180. RUE FRIPONNE ET FAUBOURG DE QUÉBEC. Si nous continuons notre route vers l'est, nous arrivons bientôt à l'endroit où se trouvaient les Magasins du Roi, centre du commerce de la colonie où les coureurs de bois venaient échanger leurs fourrures pour les produits industriels de l'Europe. On sait à quelles exactions furent soumises les pauvres victimes de ce monopole, surtout sous l'administration de Bigot et de ses acolytes; aussi s'en vengèrent-elles en donnant le nom de « Friponne » à la rue qui longeait ces magasins. Elle portait officiellement le nom de rue Saint-Gilles, et depuis l'oeuvre humanitaire de Soeur Bonneau qui exerçait sa charité à cet endroit envers les déshérités du sort, on a voulu rappeler sa mémoire en donnant son nom à cette petite rue.

Un peu plus loin, la rue Saint-Paul atteignait le mur des Fortifications de la ville et, comme c'était le chemin qui conduisait vers

Québec, la porte Saint-Martin, qui y ouvrait sur la campagne, prit insensiblement le nom de « Porte de Québec » de même que le groupe de maisons qui s'élevèrent plus tard en dehors des murs à cet endroit fut désigné sous le nom de « Faubourg Québec ».

La rue Notre-Dame, interrompue par la colline de la citadelle au carrefour de la rue Bonsecours, a été prolongée jusqu'ici par le nivellement de cette colline, et elle reprenait au-delà des murs sous le nom de « Sainte-Marie », de même qu'à l'ouest elle prenait le nom de rue « Saint-Joseph », au-delà de la porte des Récollets. Ces trois tronçons de rue ont depuis lors été réunis sous le nom de « rue Notre-Dame » qui s'étend jusqu'aux confins de la ville, de l'est à l'ouest.

190. CITADELLE ET CANOTERIE. Nous sommes rendus à l'extrémité est de la ville qui se terminait à cet endroit par un monticule d'une cinquantaine de pieds de hauteur sur lequel on construisit, vers 1656, un moulin à vent qui fut plus tard entouré d'une palissade avec quatre bastions et d'un fossé. En 1723, une batterie de canons y fut installée, le drapeau royal y fut déployé en permanence et l'endroit prit le nom de « Citadelle ».

Ce monticule fut nivelé de 1812 à 1821, et le gouverneur Dalhousie donna ce terrain à la ville pour en faire un parc public qui prit le nom de « Carré Dalhousie »; la terre ainsi rasée fut jetée pour partie dans les marécages qui s'étendaient vers le nord, et qui forment aujourd'hui le « Carré Viger », tandis que le reste fut porté en arrière du nouveau Palais de Justice et utilisé comme esplanade du Champ de Mars.

Au sud de la rue Saint-Paul se trouvaient les casernes destinées aux soldats de la Citadelle et, près du fleuve, la Canoterie royale.

200. LE MUR DES FORTIFICATIONS. Pendant longtemps le vieux fort de Ville-Marie fut le seul lieu de refuge des premiers colons; lorsque l'Hôtel-Dieu fut construit en 1644, ses bâtisses furent protégées, comme celles du fort, par des palissades de pieux appointis, mais les habitants qui osèrent s'établir sur leurs concessions de terre en dehors

de ces murs de protection restaient constamment exposés aux attaques sournoises des Iroquois.

Il y avait en outre à craindre les coups de main des Anglais de New-York et de la Nouvelle-Angleterre avec qui l'on était en guerre presque continuelle; sur les instances de M. Chaussegros de Léry on commença, en 1717, la construction d'un mur en maçonnerie qui entourait toute la ville, avec bastions distribués à divers endroits, et douze portes de sortie, dont une à l'est que nous venons de désigner sous le nom de « Porte de Québec », l'autre à l'ouest portant celui de « Porte des Récollets » à cause du voisinage de cet établissement, et la troisième vers le nord désignée sous le nom de « Porte Saint-Laurent »; les neuf autres s'ouvraient du côté du fleuve. Ce mur avait quatre pieds d'épaisseur à la base et trois au sommet; il s'élevait sur une hauteur de dix-huit pieds, avec saillies et retraits suivant l'art des fortifications établi par Vauban.

Il longeait au sud la ligne des eaux hautes du fleuve, montait vers le nord à l'endroit où passe aujourd'hui la rue McGill, tournait à l'est le long de la rue des Fortifications qui en a gardé le nom, se prolongeait par la rue du Champ de Mars jusqu'au site actuel de la rue Berri où il contournait la colline de la Citadelle pour descendre vers le fleuve à l'endroit du départ. Il formait ainsi un long quadrilatère avec bastions distribués à divers endroits, dans les enfoncements desquels les Sauvages amis dressaient leurs *wigwams*. Il n'en reste à peu près rien qui soit visible aujourd'hui, sauf à l'arrière des bâtisses de la rue Saint-Jacques, entre les rues Saint-Pierre et Saint-François-Xavier. (Voir le plan reproduit aux pages 56 et 57).

210. LES RUES DE VILLE-MARIE. Le plan de Ville-Marie ne fut pas dressé dès l'origine sur un système de rues alignées régulièrement; les voies de communication entre les divers établissements s'ouvrirent au fur et à mesure du besoin et se réduisaient d'abord à un simple sentier, ce qui explique, dans une certaine mesure, leur irrégularité. On a vu, à ce sujet, que la rue de l'Hôpital marque l'endroit du sentier que suivaient les Sauvages de la montagne pour se rendre à l'Hôtel-Dieu.

En 1672, le nombre des habitants étant devenu assez important, M. Dollier de Casson, supérieur de Saint-Sulpice, fit préparer par le notaire-arpenteur Bénigne Basset, un plan officiel des rues de la ville qui furent baptisées de noms destinés à honorer ses fondateurs, et ce plan s'étendit par la suite au fur et à mesure du besoin. Dans un article publié au No 16 (février 1919) de la *Revue Trimestrielle Canadienne*, Mgr. Olivier Maurault nous dit que la première des rues tracées en 1672 fut la rue Notre-Dame ainsi nommée en l'honneur de la « Divine Souveraine du pays », et que les autres furent établies dans l'ordre suivant: en 1673, la rue Saint-Joseph (aujourd'hui Saint-Sulpice) pour honorer le chef de la Sainte-Famille, et la rue Saint-Pierre en l'honneur du baron Pierre de Fancamp; en 1674, la rue Saint-Paul en l'honneur du fondateur de Montréal, Paul de Chomedey de Maisonneuve; en 1677, la rue Saint-Charles (côté est de la Place Jacques-Cartier) qui était le prénom de MM. d'Ailleboust et Le Moyne; en 1678, la rue Saint-Jacques en l'honneur de M. Jean-Jacques Olier, fondateur de Saint-Sulpice et co-fondateur de Montréal, et la rue Saint-François-Xavier en l'honneur de M. François Dollier de Casson; en 1679, la rue Dollard des Ormeaux, et, la même année, la rue Saint-Lambert pour honorer le souvenir de Lambert Closse; en 1680, la rue Saint-Gabriel en hommage aux curés Gabriel de Queylus et Gabriel Souart, prêtres de Saint-Sulpice; en 1681, la rue Saint-Victor à cause des Chanoines de Saint-Victor de Paris et des miliciens de Montréal; en 1684, la rue Saint-Jean-Baptiste en l'honneur de M. Jean-Baptiste Migeon de Branssat alors chargé de l'administration de la justice; en 1689, la rue Saint-Vincent en l'honneur de M. Vincent Philippe de Hautmesnil, et la rue Sainte-Thérèse en l'honneur de Marie-Thérèse, reine de France; en 1690, la rue Saint-Eloi, pour obtenir les bénédictions du ciel aux ouvriers, et en 1691, la rue Saint-Gilles en l'honneur de M. Gilles Pérot, deuxième curé de Notre-Dame; mais nous avons vu que le nom de cette rue a fait place, dans le langage du peuple, à celui de « rue Friponne » pour les raisons plausibles que nous avons indiquées.

D'autre part, M. E.-Z. Massicotte a publié dans le *Bulletin des Recherches Historique* en 1932, les procès verbaux d'arpentage de la plupart de ces rues et il exprime quelques divergences d'opinion au sujet des « parrainages » qui leur sont attribués.

V — HOMMAGE AUX ANCETRES

Ayant accompli ce pèlerinage au « Vieux Montréal », dans l'enceinte où s'exercèrent les activités et les labeurs de nos ancêtres, recueillons-nous quelques instants pour songer à la somme d'énergie qu'ils ont déployée et aux souffrances qu'ils ont endurées afin de nous préparer la ville qui fait aujourd'hui notre orgueil. Il n'est pas un pied de terrain dans cette enceinte qui n'ait été remué par eux, ensemencé ou bâti au prix de labeurs infinis!

Quand nous passons, pressés et préoccupés par la solution de nos affaires, soit sur la rue Saint-Jacques, soit sur la rue Notre-Dame, ou d'un côté à l'autre de la Place d'Armes pour prendre le tramway qui nous conduira jusqu'aux limites de la ville, s'arrête-t-on à songer que le sol où nous nous trouvons a peut-être bu le sang d'un ancêtre? S'arrête-t-on à songer qu'il y a à peine trois siècles il aurait été très dangereux de s'aventurer à cet endroit, même en plein jour, à cause des embuscades de l'éternel ennemi, le farouche Iroquois?

Le moins que nous puissions faire, à l'occasion de la célébration du III^e Centenaire de notre ville, c'est d'adresser un hymne de gratitude en hommage et à la mémoire des cinquante-trois colons qui dressèrent leurs tentes sur l'emplacement d'une future métropole et qui en célébrèrent la naissance par une messe d'actions de grâces en ce 18 mai 1642.

Victor Morin